



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 28 mars 2003**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :  
le 17 mars 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 31 mars 2003

**Validation de la convention entre la Mairie de Niort et la Caisse des  
Dépôts et Consignation pour le financement de l'étude des  
hypothèses d'implantation d'activités économique.**

[\[Annexe\]](#)

Président :

**M. Alain BAUDIN**

**Présents :**

***Adjoints :***

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard ZABATTA

***Conseillers :***

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Jacqueline LEFEBVRE, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN

**Secrétaire de séance :**

Melle Karen NALEM

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.  
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.  
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.  
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.

**Excusés :**

***Conseillers :***

M. Franck GIRAUD, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

**CONSEIL MUNICIPAL DU 28 mars 2003**

DELIBERATION D20030151

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

En 2001, la Ville de Niort s'est engagée dans la mise en œuvre de l'aménagement de la place de la Brèche par l'entremise de 3 marchés de définition simultanés.

La compétence développement économique et culturel n'ayant pas été demandée aux équipes pluridisciplinaires, une étude a été confiée au cabinet Polygone pour un montant de 11 960 €. Cette étude permet d'enrichir la réflexion et de soumettre des hypothèses quant aux implantations d'activités susceptibles de s'inscrire dans la logique du programme validé par le conseil municipal du 14 octobre 2002.

La Caisse des Dépôts et Consignations accompagne depuis plusieurs années la Ville de Niort dans ses missions ou actions de renouvellement urbain ; un protocole de coopération signé le 1<sup>er</sup> décembre 1999 entre les deux structures prévoit le cofinancement de missions ou actions opérationnelles de renouvellement urbain.

Le volet économique et commercial du projet de réaménagement de la place de la Brèche et de ses fonctions rentrant dans le cadre de ce protocole, la Caisse des Dépôts et Consignations peut apporter une participation financière dont les objectifs et les modalités sont définis dans la convention objet de cette délibération.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

Autoriser Monsieur le Maire à signer la convention ci-jointe.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'Adjoint au Maire

**Gilles FRAPPIER**